

JOURNAL  
**La**



**RIFFE**

Volume 45 • N°2

Avril 2026



L'ANGE-  
GARDIEN

Three curved lines in blue, yellow, and green, positioned below the text 'L'ANGE-GARDIEN'.

# Conseil municipal



Pierre Lefrançois  
**MAIRE**  
418 822-2827



Chantale Gagnon  
**CONSEILLÈRE**  
418 440-3034



Diane Giguère  
**CONSEILLÈRE**  
418 822-0548



Roger Roy  
**CONSEILLER**  
418 573-7464



William St-Cyr  
**CONSEILLER**  
418 609-2032



Camille Bouchard  
**CONSEILLÈRE**  
581 308-2262



Michel Laberge  
**CONSEILLER**  
418 822-3734

## BUREAU MUNICIPAL

ADRESSE 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0  
TÉLÉPHONE 418 822-1555  
TÉLÉCOPIEUR 418 822-2526  
COURRIEL [info@langegardien.qc.ca](mailto:info@langegardien.qc.ca)  
[langegardien.qc.ca](http://langegardien.qc.ca)

## HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h 30  
VENDREDI 8 h 30 à 12 h / 12 h 30 à 16 h

## SERVICE DES LOISIRS

RESPONSABLE Chantal Pouliot  
ADRESSE 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0  
TÉLÉPHONE 418 822-1555, poste 103  
TÉLÉCOPIEUR 418 822-2526  
COURRIEL [directionloisirs@langegardien.qc.ca](mailto:directionloisirs@langegardien.qc.ca)

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

MEMBRES Guy Gariépy, Paul Arseneau, Christopher Breton,  
Dominic Trudel et Isabelle Côté  
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL William St-Cyr et Roger Roy

## CLUB FADOQ « LA DÉTENTE »

Michel Poulin	PRÉSIDENT	418 822-2735
France Mathieu	VICE-PRÉSIDENTE	418 822-1897
Michel Laberge	TRÉSORIER	418 822-3734
Marianne Bédard	SECRÉTAIRE	418 822-0186
Georges Cadieux	ADMINISTRATEUR	581 997-1456
Jacques Letarte	ADMINISTRATEUR	418 822-2307
Annie Mathieu	ADMINISTRATRICE	418 925-8615

## CERCLE DE FERMÈRES

COURRIEL [Fermieresdelangegardien@outlook.com](mailto:Fermieresdelangegardien@outlook.com)  
Camille Bouchard PRÉSIDENTE  
Mélanie Laflamme VICE-PRÉSIDENTE  
Nancy Bleney TRÉSORIÈRE  
Isabelle Dionne SECRÉTAIRE  
Sylvie Roy CONSEILLÈRE 1  
Jacinthe Vézina CONSEILLÈRE 2

## LA VILLA LES MÉSANGES

Paul Gariépy	PRÉSIDENT
Rachel Morin	VICE-PRÉSIDENTE
Jean-François Bernard	TRÉSORIER
Diane Giguère	SECRÉTAIRE
Gilles Drouin	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE DU COMMUNAUTAIRE
Gaétan Gariépy	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE IMMEUBLE
Micheline Lefrançois	ADMINISTRATRICE, RESPONSABLE SUBVENTIONS
Joseph Rioux	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE RÉPARATIONS
Guy Tremblay	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE SÉCURITÉ INCENDIE
Louise Garon	ADMINISTRATRICE
Michel Lemelin	ADMINISTRATEUR

CONCEPTION  
IMPRESSION

[Lecours Communication](#)  
[Les Impressions Bourg-Royal](#)

# Mot du Maire



## Patinoire couverte

Il faut se le dire, les conditions hivernales ont permis l'utilisation plus hâtive et plus longue de notre nouvelle patinoire recouverte. Prochainement, des travaux de finition et d'aménagement du terrain seront faits pour organiser nos prochaines activités estivales qui se dérouleront sur la patinoire recouverte, entre autres, le camp d'été.

## Parc du secteur Quartier l'Orée des bois

L'aménagement des installations du parc l'Orée des bois, situé sur le chemin Lucien-Lefrançois, se poursuivra pour y ajouter des tables et des bancs, des espaces de stationnement et de la verdure. D'autres jeux pourraient aussi être installés.

## Matières résiduelles

### Rappel important au sujet des matières résiduelles sous différentes formes :

- 1- **Nouveauté** : la collecte des feuilles et résidus verts au printemps et à l'automne doit se faire obligatoirement à l'aide de sacs de papier seulement. Ils sont aussi résistants que le plastique, je les ai essayés moi-même.
- 2- La collecte des résidus alimentaires (sac mauve) est très importante pour l'environnement et votre compte de taxes. En effet, les coûts de traitement sont beaucoup moins élevés que pour le traitement des résidus dans le bac vert, nous parlons d'une facturation proche du simple au double. Comme le système de facturation est à la tonne, nous avons tous avantage à bien faire notre tri à la source pour disposer dans notre bac bleu des contenants, des emballages et des imprimés.
- 3- À titre d'information : nous récupérons et recyclons toutes les canettes qui sont utilisées à notre centre communautaire lors des activités et des soirées ainsi que celles qui sont récupérées dans nos parcs. Nous avons une entente avec GO consigne qui fait la collecte et le traitement de la consigne. L'argent recueilli est remis à notre fondation Patrimoine L'Ange-Gardien. Si vous voulez faire un don et vous départir de vos canettes, vous pouvez les laisser au bureau de la Municipalité ou encore les déposer dans le portique de l'église où seront installés des bacs de recyclage.

## Union des municipalités du Québec

Depuis le 16 mars dernier, je siège au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, à titre de **représentant régional de la Capitale Nationale**. L'UMQ est un des 2 regroupements des municipalités au Québec qui défend les enjeux des municipalités auprès des gouvernements provincial et fédéral. Un des enjeux majeurs que nous devons travailler ensemble est la coopération intermunicipale, c'est-à-dire, des ententes qui permettront de partager les ressources, les équipements et l'expertise pour optimiser les coûts et améliorer les services aux citoyens. De telles ententes sont déjà en place : regroupement de notre service incendie, l'usine d'eau potable et dernièrement, la collecte des ordures avec la Municipalité de Boischatel.

**Pierre Lefrançois, Maire**



## SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL .....	2
MOT DU MAIRE .....	3
AVIS PUBLIC.....	4
• Taxation	
• Animaux domestiques	
• Écocentre	
URBANISME .....	5
• Grand ménage du printemps	
• Le printemps arrive, pensez à ranger vos abris d'hiver	
• L'été arrive... et la saison des piscines aussi	
- Les piscines résidentielles	
- Remplissage de votre piscine	
- Vidange de votre piscine	
• Autres rappels	
Utilisation de l'eau potable	
- Arrosage	
- Lavage	
- Les interdictions d'arrosage	
LOISIRS .....	8
• Bazar familial de L'Ange-Gardien	
- Bazar familial	
- Grande journée des petits entrepreneurs	
- Distribution d'arbres pour les résidents	
• Calendrier des activités	
L'ÉCHO DU LAC LA RETENUE ....	9
AU FIL DU TEMPS... ..	10
CALENDRIER MUNICIPAL .....	12

# Avis public



## TAXATION

N'oubliez pas que le prochain versement de taxes est exigible le **14 mai prochain**. Nous vous rappelons que s'il vous reste des paiements de taxes 2025 à faire, ils doivent être acquittés le plus rapidement possible.

Pour toutes questions au sujet de vos retards de paiement, veuillez communiquer au **418 822-1555 poste 101** afin de prendre une entente de paiement.



## ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que les animaux domestiques sont **INTERDITS** dans tous les parcs, les terrains de jeux et les terrains sportifs de la Municipalité.

Tous les propriétaires d'animaux (chats, chiens, etc.) doivent faire preuve de respect et de civisme. Par exemple, vous devez ramasser les excréments de votre animal lors de promenade. Vous êtes responsable des aboiements parfois abusifs de votre animal et vous devez le maintenir en tout temps en laisse à l'extérieur de votre propriété.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les propriétaires de chiens doivent se prévaloir d'une licence au coût de 15 \$. Elle est disponible au bureau municipal ou via notre site Internet [www.lanegardien.qc.ca](http://www.lanegardien.qc.ca).



## ÉCOCENTRE

### OUVERTURE LE 22 AVRIL PROCHAIN

775, chemin Lucien-Lefrançois

Voici les matières résiduelles qui sont **INTERDITES** pour vos bacs roulants et **ACCEPTÉES** à notre Écocentre :

- **LES PILES ET LES BATTERIES DE CELLULAIRE;**
- **LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE;**
- **LES HUILES ALIMENTAIRES** (elles doivent être disposées dans des contenants fermés et hermétiques);
- **LES HUILES À MOTEUR ET AUTRES HUILES DE VIDANGE** (elles doivent être disposées dans des contenants fermés et hermétiques);
- **LES PNEUS;**
- **LES CONTENANTS DE PEINTURE ET DE SOLVANT;**
- **LES BONBONNES DE PROPANE;**
- **LES TUBULURES POUR ÉRABLIÈRE.**



### HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

**DU 22 AVRIL AU 3 OCTOBRE 2026**

Les mercredis de 12 h à 19 h

Les samedis de 8 h à 17 h

**DU 7 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE 2026**

Les mercredis de 11 h à 17 h

Les samedis de 8 h à 17 h



## GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

Chaque année, l'entretien de votre terrain est à faire. Profitez de votre premier ménage de terrain pour améliorer la sécurité des lieux afin d'éviter tout accident pour vous, votre famille et vos voisins. L'entretien de votre pelouse sera plus facile si les débris sont déjà enlevés.

Nous remarquons chaque année que certains immeubles et terrains sont laissés sans entretien. Il est de votre responsabilité d'entretenir les lieux. En vertu du règlement municipal, chaque propriétaire se doit de garder son terrain propre tant par les débris que par les herbes hautes.

Vous avez accès à la réglementation au [www.lanegardien.qc.ca](http://www.lanegardien.qc.ca)

L'entretien régulier de sa propriété permet un voisinage harmonieux et une meilleure image de votre Municipalité.

Le service de l'urbanisme vous remercie de votre collaboration!

## COLLECTE DES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

**Le 18 mai prochain**

## LE PRINTEMPS ARRIVE, PENSEZ À RANGER VOS ABRIS D'HIVER

Nous vous rappelons que les abris d'hiver sont **autorisés jusqu'au 1<sup>er</sup> mai**. Après cette date, l'abri d'hiver doit être entièrement enlevé (toile, panneaux et structure), démantelé et rangé de manière à ne pas être visible de la rue.

## L'ÉTÉ ARRIVE... ET LA SAISON DES PISCINES AUSSI!

### LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Pour les propriétaires de piscines qui ne se sont pas encore conformés au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, la date limite de conformité a été prolongée au 30 septembre 2027.

**N'attendez pas pour vous conformer!** Communiquez avec le Service d'urbanisme pour valider votre installation et contribuer à la sécurité de tous.

Plus d'information sur le règlement :

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>

Le service d'urbanisme tient à remercier tous les citoyens ayant mis leur piscine aux normes avant le 30 novembre 2025. Vos actions contribuent à réduire les risques de noyade et à améliorer la sécurité dans la Municipalité.



## REPLISSAGE DE VOTRE PISCINE

Du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin, des restrictions s'appliquent :

<b>Numéros civiques pairs</b>	le remplissage permis les soirs de journées paires, entre 20 h et 6 h
<b>Numéros civiques impairs</b>	le remplissage permis les soirs de journées impaires, entre 20 h et 6 h
<b>Pour tous</b>	aucun remplissage n'est permis le samedi

À compter du 16 juin, le remplissage des piscines et des spas est permis en tout temps.

## VIDANGE DE VOTRE PISCINE

Lors de la vidange de votre piscine, veuillez respecter les consignes suivantes :

- L'eau doit être évacuée sur votre terrain uniquement ;
- Il est interdit de diriger l'eau vers les propriétés voisines ou la voie publique ;
- Privilégiez une zone végétalisée et procédez lentement afin d'éviter le ruissellement et l'érosion ;
- Cessez l'ajout de chlore au moins 10 jours avant la vidange ou utilisez un produit déchlorinateur (neutralisant de chlore) ;
- Effectuez la vidange en période sèche afin d'éviter la saturation du sol.

Les produits contenus dans l'eau de piscine peuvent nuire aux poissons et aux écosystèmes aquatiques, notamment en favorisant les algues bleu-vert et l'eutrophisation des plans d'eau. Le service d'urbanisme vous remercie pour votre collaboration.

## AUTRES RAPPELS - UTILISATION DE L'EAU POTABLE

### ARROSAGE

Les périodes d'arrosage sont déterminées selon votre numéro civique :

<b>Numéros civiques pairs</b>	dimanche, mardi et jeudi
<b>Numéros civiques impairs</b>	lundi, mercredi et vendredi

### HEURES PERMISES

Systeme mécanique : 20 h à 23 h

Systeme automatique : 3 h à 6 h

Les nouvelles pelouses ainsi que les nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes peuvent être arrosées tous les jours pendant une période de 15 jours suivant leur implantation.



# Urbanisme



## LAVAGE

Favorisez la conservation de l'eau ! La Municipalité vous encourage à limiter le lavage des véhicules ainsi que la quantité d'eau utilisée pour nettoyer vos voitures et les surfaces extérieures.

Le lavage des entrées, trottoirs, patios ou murs extérieurs est permis du **1<sup>er</sup> avril au 15 mai**.

En dehors de cette période, ce type de lavage est autorisé uniquement à la suite de travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps, à condition d'utiliser un seau ou un boyau muni d'un dispositif d'arrêt automatique.

## LES INTERDICTIONS D'ARROSAGE

Nous vous rappelons que, lorsque la situation l'exige, la Municipalité peut mettre en place une interdiction d'arrosage pour une période déterminée.

Nous vous invitons à suivre la Municipalité sur Facebook et à consulter régulièrement notre site Internet afin de demeurer informés des avis et mises à jour :

[www.langegardien.qc.ca](http://www.langegardien.qc.ca) | [www.facebook.com/langegardiencotedebeaupre/](https://www.facebook.com/langegardiencotedebeaupre/)

Le service de l'urbanisme vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une excellente saison printanière !

**Pour toute question concernant ces informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous :**

[Directionurbanisme@langegardien.qc.ca](mailto:Directionurbanisme@langegardien.qc.ca)

418 822-1555 poste 106



**L'ANGE-GARDIEN**  
Église de L'Ange-Gardien  
Dimanche 31 mai à 14h30

**BILLETS**  
[gregorycharles.com](http://gregorycharles.com)  
1-877-545-3330



**PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE !!!**

## BAZAR FAMILIAL DE L'ANGE-GARDIEN Un rendez-vous familial, 3 activités en 1!

Le samedi 30 mai, sous le préau de la patinoire

### Bazar familial de 9 h à 15 h

Vous avez fait le ménage du cabanon, des jouets ou de la garde-robe, voici l'occasion de vendre au suivant !!!

Location de table de 8 pieds (1 table pour 25 \$ ou 2 pour 40 \$)

Réservez votre table sur Qidigo, dès le 27 avril 9 h.

### Distribution d'arbres pour les résidents de 8 h à 12 h

Gratuit et vous devez montrer une preuve de résidence.

### Grande journée des petits entrepreneurs

- Tu es âgé de 5 à 17 ans ?
- Tu as envie de lancer ton entreprise et de faire connaître ton projet ?
- Tu es créatif ?

Inscrit toi avant le 8 mai 12 h par courriel : [directionloisirs@langegardien.qc.ca](mailto:directionloisirs@langegardien.qc.ca). L'inscription est gratuite mais tu dois réserver ta table et nous parler de ton projet.

## Calendrier DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

### MAI

30 Bazar familial

30 Distribution d'arbres

30 Grande journée des petits entrepreneurs

### JUIN

16 Camp de jour  
Réunion de parents 18 h 30

20 Ouverture de la piscine

23 Fête Nationale à L'Ange-Gardien

25 Camp de jour Début

### JUILLET

01 Camp de jour  
Fermé - Férié

05 Cinéma en plein air

23 Parc Riverain Espace Fillion  
Marilou

30 Parc Riverain Espace Fillion  
Hommage à Ed Sheeran avec Benoit Plamondon

### AOÛT

06 Parc Riverain Espace Fillion  
Walking the Country Road

09 Cinéma en plein air

10 Parc Riverain Espace Fillion  
Studebakers

14 Camp de jour  
Dernière journée

24 Qidigo - Inscription  
Programmation Automne

30 Fermeture de la piscine

■ Activités ■ Camp de jour ■ Piscine municipale

Adresses:  
Centre communautaire de L'Ange-Gardien : 70, rue du Tricentenaire, L'Ange-Gardien  
Parc Riverain Espace Fillion : 6300, boulevard Sainte-Anne, L'Ange-Gardien

Sauf avis contraire, les activités se dérouleront au centre communautaire de L'Ange-Gardien.

# L'Écho du lac La Retenue

La Municipalité de L'Ange-Gardien a approuvé la mise à jour du plan de travail 2026, concernant la protection du lac la Retenue et de ses tributaires, les rivières Bras-du-Nord et Retenue, en voici les principaux éléments :

## Dans la mise à jour de ce plan de travail et la continuité des travaux déjà débutés, la Municipalité planifie :

- Au printemps 2026, faire parvenir par la poste aux riverains et citoyens concernés, un document de vulgarisation de son règlement 24-718 indiquant de nouvelles normes, plus précises, mises en place par ce nouveau règlement, afin de mieux contrôler l'apport de sédiments dans le lac la Retenue et de ses tributaires.
- Concernant la bande végétale du lac la Retenue et de ses rivières, la Municipalité, avec l'aide de l'Organisme de bassin versant de Charlevoix et Montmorency (OBV-CM), a procédé au cours de l'été 2025 à l'inspection des bandes végétales.

À la suite de cette inspection, l'OBV-CM a transmis à la Municipalité un rapport synthèse indiquant les bandes végétales à améliorer ou à installer.

Au printemps 2026, les riverains identifiés dans le rapport seront informés et invités à mettre en place des mesures correctives visant à améliorer la situation.

La Municipalité souhaite aider les riverains concernés en facilitant l'achat et l'installation de plans d'arbustes.

- La Municipalité a toujours l'intention de procéder à la création d'un comité consultatif environnemental (C.C.E), et poursuit ses discussions avec ses partenaires les municipalités avoisinantes. Ce comité de travail vise à mieux contrôler l'apport de sédiments au lac la Retenue acheminés par la rivière la Retenue. Ce comité vise également à impliquer les municipalités limitrophes dans la protection de l'eau potable.
- Concernant le retrait de sédiments dans une partie du lac la Retenue, la Municipalité, avec l'aide de ses partenaires L'OBV-CM et la firme d'ingénierie ARPO Groupe-conseil, continue la rédaction de sa demande de certification, autorisant la Municipalité à procéder à cette opération. Le dépôt de la demande auprès des instances du ministère de l'Environnement est prévu vers la fin d'avril - début mai 2026.

Par ailleurs, la Municipalité réfléchit aux enjeux liés au financement et aux opérations d'un tel projet.

- Concernant la reconstruction du barrage du lac la Retenue, la Municipalité poursuit les discussions avec la direction des Barrages du ministère de l'Environnement. Elle participe également aux rencontres de concertation requises avec le chargé de projet du ministère de l'Environnement.

Une rencontre d'information avec les gestionnaires de la Municipalité est prévue pour le mois d'avril 2026 et une autre séance d'information devra se tenir avec les riverains concernés vers l'été 2026.

La Municipalité se donne comme objectif de maintenir des liens de communication avec ses partenaires et réfléchit à la création d'un fonds vert dédié à la protection de l'eau potable.

Vous pouvez consulter le plan de travail 2026 sur le site internet de la Municipalité à l'onglet *SERVICES-ENVIRONNEMENT - LAC LA RETENUE*.

## Richard Lefrançois

Pour la Municipalité de L'Ange-Gardien, avril 2026

À l'approche de la belle saison, l'association du lac la Retenue souhaite rappeler l'importance d'adopter des comportements responsables afin de protéger la qualité de notre lac et de ses affluents. La prévention demeure notre meilleure défense contre l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes, un enjeu qui touche de plus en plus de plans d'eau au Québec.

Les espèces aquatiques envahissantes (EAE) regroupent des plantes, des animaux ou encore des micro-organismes introduits dans un milieu où ils ne se trouvent pas naturellement. Une fois établies, ces espèces peuvent se multiplier rapidement et perturber l'équilibre écologique, nuire aux activités de villégiature et entraîner des impacts économiques importants. Leur élimination est extrêmement difficile, d'où l'importance de prévenir leur arrivée.

suite à la page suivante

La propagation des EAE peut se faire naturellement mais les activités humaines demeurent l'un des principaux vecteurs. Les embarcations, les équipements de pêche ou même des bottes de marche peuvent transporter des fragments de plantes, de la boue ou de l'eau contaminée.

### **Pour réduire les risques, nous vous invitons à appliquer systématiquement les mesures suivantes lorsque votre équipement a été utilisé dans un autre plan d'eau :**

- Inspecter soigneusement l'embarcation, le moteur, les rames et tout autre matériel afin d'en retirer les débris, plantes ou boues;
- Vider toute l'eau accumulée dans l'embarcation ou ses compartiments;
- Nettoyer l'ensemble de l'équipement avec un jet d'eau à pression, à une distance minimale de 30 mètres de tout cours d'eau;
- Répéter ces étapes après chaque visite dans un plan d'eau différent;
- Informer vos invités et vous assurer qu'ils respectent eux aussi ces bonnes pratiques avant d'utiliser leurs embarcations ou équipements sur le lac.

Les conséquences d'une introduction d'EAE peuvent être importantes : détérioration de la qualité de l'eau, prolifération d'algues, perturbation de la faune aquatique, diminution de la biodiversité et altération de l'expérience des résidents qui profitent du lac.

### **Pour en savoir plus sur les gestes à poser, nous vous invitons à consulter :**

- Le *Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique* du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à l'adresse suivante <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/exotiques/bonnes-pratiques-prevenir-especes-exotiques-envahissantes-aquatiques.pdf>
- Les panneaux d'information installés près des boîtes aux lettres du chemin de la Retenue Sud ainsi qu'au parc Les Coureurs des bois.

Nous vous remercions de votre collaboration continue et vous souhaitons une magnifique saison estivale au bord du lac.

### **L'Association du lac la Retenue**

Saviez-vous, qu'il y a longtemps, pour se divertir, à L'Ange-Gardien, il y avait des courses de chiens ?

J'ai rencontré Madame Yolande Mathieu et elle me raconte :

*« Mon père Émile était au marché de légumes à Québec et en discutant avec son voisin de commerce, monsieur Rodrigue, de Sainte-Thérèse, ils ont vu la possibilité de faire une course de chiens à L'Ange-Gardien.*

*La côte à Boisvert, sur le chemin des Cultivateurs serait parfaite. La course aurait lieu au printemps. Le point de départ serait la cabane à sucre d'Émile.*

*Je me souviens particulièrement que monsieur Rodrigue et monsieur Donat Lefrançois venaient se pratiquer quelques semaines avant, tous les après-midis, vers 4 heures.*

*Je me souviens aussi que mes frères allaient, quelques jours avant, passer une gratte pour égaliser la neige.*

*C'est monsieur Charles-Auguste Laberge qui chronométrait la course. Il arrivait 1 heure avant pour accueillir les coureurs. Le temps de la course était beaucoup moins précis dans ce temps-là. On se disait probablement 13 heures, le premier départ et à toutes les 10 minutes. On écrivait l'heure d'arrivée.*

*Madame Léopold Hébert était toujours la première arrivée l'après-midi de la course. C'est comme aujourd'hui, pour avoir une belle place, il faut arriver de bonne heure. Il y avait beaucoup de monde.*

*La dernière course a eu lieu en 1954 ».*

Je veux dire un gros **merci** à madame Yolande Mathieu pour cet avant-midi passé à revenir dans le temps.

Je sais aussi qu'il y avait une autre course dont le départ était à la rivière Montmorency.

**Denise Laberge-Morasse**



## LOGEMENTS À LOUER (2½ - 3½ - 4½)


Résidence Certifiée pour personnes autonomes  
de 65 ans et plus, exploitée dans un but non lucratif



CONTACTEZ-NOUS POUR UNE VISITE

418 822-2662

[info@villalesmesanges.ca](mailto:info@villalesmesanges.ca)

 [villalesmesanges](https://www.facebook.com/villalesmesanges)

32, du Tricentenaire, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0  
À 5 minutes des Chutes Montmorency  
(incluant 2 repas, électricité, câble de base,  
ascenseur, stationnement et buanderie gratuits,  
sécurité et surveillance 24/24, 7 jours)

CENTRE DENTAIRE  
**LAVOIE**  
-ROY

**LA RÉFÉRENCE POUR LES SOINS DENTAIRES  
SUR LA CÔTE DE BEAUPRÉ**

Dans un environnement à la fine pointe de la technologie,  
chaque patient est traité par une équipe dévouée,  
professionnelle et respectueuse.

6140, boulevard Sainte-Anne, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0

[info@cldr2025.com](mailto:info@cldr2025.com) | T 418 406.1561

[www.centredentairelavoieroy.com](http://www.centredentairelavoieroy.com)

### BONNE NOUVELLE!

À compter du 20 février,  
nous serons **ouverts les**  
**vendredis de 8 h 30 à 15 h.**

Notre équipe attentionnée  
est heureuse **d'accueillir**  
**de nouveaux patients.**





## AVRIL 2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3 Vendredi Saint	4
5 Pâques	6 Lundi de Pâques	7	8	9	10	11
12	13	14	15 CCU	16	17	18
19 Café-rencontre Église	20	21	22 	23	24	25 
26	27	28	29 	30		

## MAI 2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2 
3	4 	5	6 	7	8	9 
10	11	12	13 	14	15	16 
17 Café-rencontre Église	18 Journée des Patriotes	19	20  CCU	21	22	23 
24	25	26	27 	28	29	30 
31						

## JUIN 2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1 	2	3 	4	5	6 
7	8	9	10 	11	12	13 
14	15	16	17  CCU	18	19	20 
21 Café-rencontre Église	22	23	24  Fête Nationale à L'Ange-Gardien	25	26	27 
28	29	30				



Recyclage   
 Déchets et résidus alimentaires   
 Écoentre   
 Collecte feuilles et résidus verts   
 Conseil municipal   
 Comité consultatif d'urbanisme

Prenez l'habitude  
**PLUmobi)e**

pour information et réservation :  
**plumobile.ca**  
**418 827-8484**

**L'ANGE-GARDIEN**

**CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE**

Nous vous invitons à nous contacter afin de faire rayonner votre entreprise au sein de votre municipalité.

**418 822-2526    info@langegardien.qc.ca**